

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration

MJC Charmont

Du 20 mars 2021

Présents : Mmes Francine AVISSE, Liliane BATTELIER, Pascale BATY, Martine BRAS, Denise BURR, Laurence LABY, Nadia MONTILLOT, Claudie POULET, Marie Jeanne BERTAUX, Mme Sonia MEIRHAEGHE (pouvoir à Emmanuel EMONET)
MM. Thierry BRAS, Alain CARRE (pouvoir à Christian LABY), Patrick DESCAMPS, William HANDEL, Christian LABY et Jean VOUAUX

Excusés : MM. Jean Marie BAUSSIÉ et Anthony MUEL

Invités : MM. Jimmy VINCENT et Patrick RIDET

Au regard de la situation , Mme Francine AVISSE représentante de la FDMJC animera ce Conseil d'Administration.

Lecture du message de Christian LABY par Francine Avisse, afin que toutes les personnes présentes aient le même niveau d'information :

Je tiens, par ce document, à mettre au clair la situation dont vous avez été plus ou moins informés soit par votre présence à la réunion du 20 février, soit par d'autres moyens de communication.

Lors de la dernière réunion de bureau, suite à une altercation avec M. P. Descamps, j'avais pris la décision de démissionner. Cette décision était motivée par une grande lassitude devant le comportement de ce dernier. Je trouve usant de perdre du temps, de l'énergie, de se prendre la tête avec des procédures qui peuvent être vues en toute honnêteté, simplicité et sans arrières pensées. La situation pandémique actuelle est assez pesante, n'en rajoutons pas.

Quelques faits:

En 2008, j'ai été élu membre du bureau avec la fonction de secrétaire-adjoint puis en 2012, j'ai été nommé Président de la MJC.

Ma seule motivation était, et restera toujours, le bien-être de nos adhérents en toute bienveillance et simplicité pour que chacun se retrouve et partage un réel plaisir à chaque moment au sein de leur section ou lors de nos animations.

Convaincre, c'est aussi une attitude. Au fil de ces années, j'ai pu convaincre par ma sympathie et ma joie de vivre.

Seul leitmotiv : amitié, convivialité et cohésion sociale... c'est le moteur essentiel pour moi d'une association.

En septembre 2019, M. P. Descamps a été élu membre du C.A. et du bureau. Sa présence aux réunions de bureau n'est que source de remise en cause, de contestations. Il ne cesse de recadrer et rediscuter certaines décisions prisent parfois « pas trop dans les clous » vis à vis de la législation. Je le reconnais, je ne suis pas un gratte papier, mais un homme de terrain, terrain ou je suis 100% présent. J'apprécierai d'ailleurs que M. P. Descamps soit plus sur le terrain pour faire avec nous, que sur le terrain de la controverse.

A ce climat délétère imposé par M. P. Descamps lors des réunions de travail, s'ajoute un fort climat de tension dans la troupe Colaverdey. Tension qui rejaillit sur l'ensemble de la MJC, donc sur mon travail de Président car M. P. Descamps ne cesse de me demander d'arbitrer le conflit qui l'oppose aux membres de la troupe.

Quelques données sur la troupe:

M. P. Descamps a intégré la section théâtre en 2007, et ce, jusqu'en 2019, où il demandait de ne pas jouer la saison suivante.

Les relations entre lui et P. Vieilledent se sont fortement dégradées au fil des années mais également avec d'autres membres de la troupe de théâtre COLAVERDEY.

Après l'année de pause en 2019, M. P. Descamps souhaite réintégrer la troupe. Cependant, les membres de cette dernière n'en ont pas envie. Mais statutairement nous ne pouvons refuser quiconque dans une activité, sans pour autant lui offrir un poste ou un rôle dans celle-ci.

De plus, suite à la pandémie, la troupe joue la même pièce qu'en 2019 et pense la continuer jusqu'en 2022. Pièce dans laquelle M. P. Descamps n'a pas de rôle de comédien. Il est à noter que depuis l'absence de M. P. Descamps dans la troupe, la bonne humeur est revenue. Je pense, malheureusement que son retour causerait la fin de la troupe Colaverdey par le départ de ses comédiens et comédiennes.

Pour dénouer cette pelote, j'ai fait appel à la FDMJC Aube, afin d'avoir un regard extérieur sur cette situation de tension que je vis et que vit la MJC.

Lors d'une rencontre mercredi 3 mars, à la FDMJC Aube, en présence de M. M. Bouillon (directeur de la FRMJC) et de Mme Francine Avisse (FDMJC Aube), M. P. Descamps, M. P. Vieilledent et moi-même.

Chacun a pu exprimer ses ressentis et ses convictions.

En conclusion :

Concernant la troupe Colaverdey, il s'agit d'un conflit de personnes. M. P. Descamps se fiche de savoir s'il est le bienvenu ou pas et ne s'appuie que sur les statuts et règlement intérieur. La FDMJC ne peut rien faire.

Au niveau de son comportement, sans cesse procédurier lors des réunions, qui nuisent à la bonne gouvernance de la MJC.

M. P. Descamps a exprimé que pour lui le respect des statuts était plus fort que l'objet même d'une association et qu'il était prêt à tout !! Pour les faire respecter.

Prêt à aller au tribunal compétant et/ou assumer la dissolution de notre MJC afin de peut-être repartir sur de "bonnes bases"

La FDMJC m'a assuré de son appui total et m'a invité à continuer mon mandat de président.

Aujourd'hui, je pose la question : Que fait M. P. Descamps dans notre MJC ? Je ne lui reconnais aucune âme fédératrice mais plutôt celle de la terre brûlée.

Je sais que l'équipe de bénévoles de la MJC est là pour donner sans compter, et sans attendre de retour.

Je les remercie, toutes et tous pour les mots de solidarité et les messages de soutien.

Je vous propose donc de renouveler mon mandat de président jusqu'à la prochaine AG par un vote à bulletin secret.

Puis ensuite nous procéderons au déroulé de la réunion. Merci pour votre écoute.

M. Patrick DESCAMPS prend la parole : Il est possible que je sois procédurier mais j'assume mes responsabilités.

Concernant la troupe Colaverdey, ils continuent de jouer la même pièce, donc pour l'instant, il n'y a pas de rôle pour moi, donc je n'insiste pas pour réintégrer la troupe mais j'ai un gros dossier sur la troupe Colaverdey et cela fait des années que nous sommes en désaccord.

Quand à ce C.A., je tiens à vous dire que cette réunion est sans objet et n'a pas à avoir lieu. Elle n'est pas légale puisque Christian a démissionné le 20 février 2021 et chaque participant encourt 10 ans de prison et une amende de 75 000 euros. Elle est contestable et sera contestée. J'assumerai mes responsabilités en informant le tribunal compétant.

Francine Avisse, remercie Mr Descamp et procède conformément aux statuts à l'élection de poste de président -e.

Article 14 des statuts

" Le conseil d'administration élit parmi ses membres, au scrutin secret et pour un an son bureau qui comprend : un président...."

Une seule personne se propose pour le poste Mr Laby Christian.
Le vote se déroule à bulletin secret **Résultat du vote : 16 votants**
Abstention = 1
Blanc = 1
Pour Christian LABY = 14
Christian Laby est réélu au poste de Président

Il était pour nous important de faire ce vote pour apporter et confirmer notre soutien à Christian LABY et à Laurence Laby dans cette période difficile.

Mme Liliane BATTELIER, maire de Charmont Sous Barbuise : Depuis que Christian Laby est président, la MJC a progressé financièrement et de nombreuses activités ont été créées. La MJC est en constante progression et je suis ravie que Christian Laby reste président.
Les maires des autres communes apportent également leur soutien à Christian Laby.

Démission

M. Yves Leclercq a démissionné de son poste de vice-président et membre du C.A. (lecture de son courrier par Francine Avisse) Francine Avisse salue le travail qu'Yves Leclercq a effectué au sein de la MJC pendant toutes ces années.

Statuts

Francine Avisse propose qu'un groupe de travail se constitue afin d'actualiser les statuts qui datent de 2009. William HANDEL, Christian LABY et Jean VOUAUX se proposent.

Point financier. Nadia MONTILLOT

CRCA MJC	:	15 950 €
Livret asso	:	77 466 €
CRCA foot	:	2 745 €

Divers achats ont été réalisés :

- Des Racks de rangement d'occasion pour le nouveau local (d'une valeur de 1 450 €) et une sonorisation pour la scène (d'une valeur de 2 450 €).

Achats à prévoir :

- Un autre Rack de rangement serait le bienvenu pour le local théâtre (devis d'une valeur de 850 €).
- Une caisse enregistreuse (devis d'une valeur de 1 800 €).
- Des accessoires et autres agrès pour le Body Gym (devis d'une valeur de 960 €).
- Deux escabeaux pour le nouveau local (devis d'une valeur de 180 €).
- Un souffleur de feuilles pour la section pétanque (devis d'une valeur de 120 €).

Pour tous ces achats (réalisés ou à venir) une demande de subvention pour investissement a été déposée auprès de la CAF.

Nos 2 salariés et les 5 salariés mise à disposition sont tous en chômage partiel, 83% sont pris en charge par l'Etat et 17% + congés payés par la MJC.

Les demandes de subventions ont été faites aux différents organismes et mairies. A partir de l'année prochaine, les demandes de subventions seront dématérialisées.

Point sur les activités : Christian LABY

- Le nouveau local a été vidé et nettoyé, reste à installer les racks et de transférer divers matériels vers ce local pour libérer de la place dans différentes pièces de la MJC.
- Vu la situation sanitaire actuelle, les festivités prévues pour cette saison seront sans doute toutes annulées.
- Le festival de théâtre prévu en mars est reporté en septembre sous réserve d'une amélioration de la crise sanitaire, sinon, report en mars 2022 avec les mêmes troupes.
- Nous avons environ 25% d'adhérents en moins pour cette saison 2020/2021.

- Il faut organiser un groupe de réflexion sur la reprise des activités concernant les normes d'hygiène. Nous pensons qu'il n'y aura pas de reprise pour les activités avant la fin juin. Nous allons restituer (ou détruire suivant le souhait de chacun) les deux chèques restant de la cotisation.
 - Un nouvel atelier théâtre, avec CAPIBO Théâtre, souhaiterait intégrer le collectif de la MJC. M. Y. Leclercq les a rencontré le 27 octobre et propose un compte rendu, Christian Laby en fait la lecture.
- William Handel** : il faut nous laisser un temps de réflexion de 2 ans pour voir le bénéfice humain de cette nouvelle troupe avant l'intégration définitive.

Vote pour l'accueil d'une nouvelle section théâtre.

Résultat du vote : 16 votants Oui = 15 / Abstention = 1

Manifestations futures :

- *Marche du 1er mai à Feuges* (on se donne une date butoir au 16 avril pour voir si on la fait)
- *Fête de la musique 21 juin* : à voir selon la conjoncture sanitaire.
 - *Journée prestige pétanque le 26 juin* organisée par la section Pétanque dont le responsable est P. Vieilledent : Ce dernier a fourni un dossier avec un budget de la journée. L. Battelier (maire de Charmont) trouve que pour un petit club l'opération est très audacieuse. Pour l'instant pas de retour d'un soutien financier du conseil départemental, la commune souhaite avoir plus de donnée sur l'organisation et la sécurité pour se prononcer.

Il est proposé un vote de principe de soutien au projet, ce vote sera confirmé fin avril en fonction de la situation sanitaire et des réponses des partenaires.

Résultat du vote : 16 votants Oui =15 /Abstention = 1

- *Le vide grenier août* se fera sur une journée sans la fête patronale. Nous attendons de voir si la situation sanitaire s'améliore. **Le CA vote : 15 votes favorables et 1 abstention.**

- Le 07 janvier 2021 était prévu un concert avec Georges CHELON mais la salle n'est pas libre. M. P. DESCAMPS se désengage de l'organisation du concert au nom de la MJC.

Retransmission des matches de foot sur grand écran du 11 juin au 11 juillet 2021, à confirmer suivant la pandémie.

Aujourd'hui, chaque inscrit a été remboursé pour le séjour à BREST car reporté de 2020 à 2024. Nous verrons en 2023 si nous proposons à nouveau cette sortie.

Nettoyage des vitres : N'étant pas satisfait du travail fourni par le prestataire, Christian Laby a demandé des devis à 3 entreprises. Des précisions doivent être demandées. Puis un prestataire sera choisi en lien avec la mairie.

La CA vote sur la base médium des devis proposés

Résultat du vote : 16 votants Oui =15 /Abstention = 1

Questions diverses :

Nous remercions le conseil municipal et Mme L. Battelier (maire de Charmont /s Barbuise) pour l'investissement réalisé avec l'installation des nouveaux projecteurs LEDS au stade de foot (dépense de la commune de 14 000 €).

Tour de table concernant les activités :

Il y a que deux activités qui fonctionnent en ce moment, la pétanque et la marche.

Mr Descamp annonce qu'il a informé de sa propre initiative les services de l'état de la démission de Mr Christian Laby du poste de Président. Pour lui, la rencontre d'aujourd'hui et l'élection ainsi que les différents votes sont caduques.

Francine Avisse prendra contact avec Mr Mounier et Me Hardy afin de connaître les éléments et de régler la situation au mieux pour la MJC.

Pendant ces moments difficiles de la pandémie, il est impératif de garder le contact avec l'ensemble de nos adhérents.

Séance levée à 11h50

La secrétaire :
Martine BRAS